

100 € REMBOURSÉS*

POUR VENIR DÉCOUVRIR LA MOSELLE !

FORMULAIRE À COMPLÉTER ET À RENVOYER PAR COURRIER

*Offre limitée aux 10 000 premières demandes de remboursements conformes. Cachet de la Poste faisant foi.

Afin de bénéficier de cette offre, avez-vous bien respecté les 3 conditions suivantes ?

■ Avoir séjourné au minimum **2 nuits** en Moselle dans un établissement payant entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020

Chambre d'hôtes

Hôtel

Location de gîte

Autres : _____

Montant dépensé : _____

ET

■ Avoir pris un repas dans un **restaurant Qualité MOSL** (liste complète sur 100euros.mosl.fr)

entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020

Montant dépensé : _____

ET

■ Avoir réalisé une visite d'un **site touristique agréé Qualité MOSL** ou un **achat chez un producteur**

ou **artisan Qualité MOSL** (listes complètes sur 100euros.mosl.fr) entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020

Montant dépensé : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

EMAIL : _____

ADRESSE : _____ @ _____

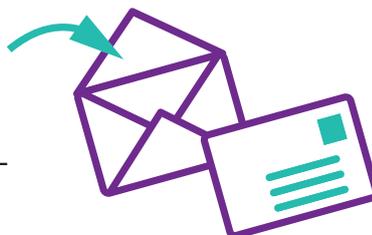
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

PAYS : _____

NUMÉRO : _____

À envoyer dans une enveloppe suffisamment affranchie avant le 31 janvier 2021 :

- Le formulaire ci-joint dûment complété
- L'original des factures de votre lieu d'hébergement, du restaurant et du site de loisirs ou de l'artisan MOSL
- Votre IBAN



À l'adresse suivante :

MOSELLE ATTRACTIVITÉ /
OPÉRATION 100 EUROS
2-4 RUE DU PONT MOREAU
57000 METZ
FRANCE

La collecte et le traitement de vos données personnelles (nom, prénom, adresse postale, adresse email, RIB et le numéro de téléphone demandés dans le présent formulaire) est nécessaire à votre participation à l'opération «100euros remboursés pour venir découvrir la Moselle !», à l'expédition, le cas échéant, de vos gains et à la prise en compte et au traitement de vos demandes d'information/ réclamation. Les données personnelles fournies ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage.